



SGS AUTOMOTIVE

Programme de la formation initiale De contrôleur technique Véhicule Léger - 322h

52 72 013 73 72

Objectif de la formation

Acquisition de connaissances et compétences attendues pour exercer la fonction de contrôleur technique véhicule léger.

Contenu de la formation

- Réglementation du contrôle technique (arrêté du 18/06/1991, code de la route et instructions techniques)
- Méthodologie de contrôle (8 fonctions)
- Critères d'interprétation des défaillances
- Véhicules spécifiques (taxi, école, sanitaire, VL TP, véhicules de collection)
- Règles d'homologation et d'immatriculation des véhicules
- Gestion du matériel de contrôle technique
- Gestion des liaisons entre appareil de contrôle.
- Approche de la gestion qualité (norme ISO 17020)
- Evolution technologique des véhicules (EOBD, dépollution, 4x4)
- Utilisation des outils informatiques (logiciel, terminal de saisie portable)
- Livret d'exercice informatique de véhicules
- Véhicules GAZ (GNC / GPL)
- Véhicules électriques et hybrides

APPLICATIONS PRATIQUES

- Mise en application pratique en centre de formation
- Mise en application pratique en centre de contrôle avec suivi du livret D'activités du stagiaire

Objectifs de la formation

- Assurer en autonomie, un contrôle technique en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Maîtriser les techniques de communication pour effectuer la restitution orale Du contrôle auprès d'un client.
- Maîtriser l'exploitation des outils techniques adaptés au contrôle technique
- Assurer le suivi et mettre en œuvre les démarches de maintenance Obligatoires liées au centre de contrôle

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 en mécanique automobile.
(Ex : BACPRO, CQP, Titre Professionnel ...)

Durée de la formation

7 semaines en centre de formation
2 semaines de pratique en centre de contrôle
+ 1 journée d'habilitation Véhicules électriques - hybrides

Public

Personne souhaitant devenir contrôleur technique VL

Effectif

Minimum 6 participants
Maximum 14 participants

Pédagogie

Pédagogie active, participative et démonstrative

Formateur

Formateur spécialisé contrôle technique véhicules légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques et hybrides.



- Réaliser un contrôle spécifique sur les véhicules hybrides, électriques ou à gaz.

Exigence réglementaire :

- BULLETIN N°2 DU CASIER JUDICIAIRE ne faisant apparaître aucune condamnation.
- Incompatible avec une activité liée au commerce ou à la réparation automobile

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service : Laurie Dorangeon au 02 43 41 41 41.

LE JOUR DU STAGE, LE STAGIAIRE DEVRA SE PRESENTER MUNI DE :

- Sa convocation
- Sa pièce d'identité (exigence réglementaire)
- Ses vêtements de travail et chaussures de sécurité

Contrôle des connaissances

Evaluation théorique hebdomadaire
Évaluation pratique de fin de formation

Inscription

Au 02 43 41 41 41

Le plus de notre formation

Utilisation des outils réseaux

Le + SGS

Habilitation B2XL incluse

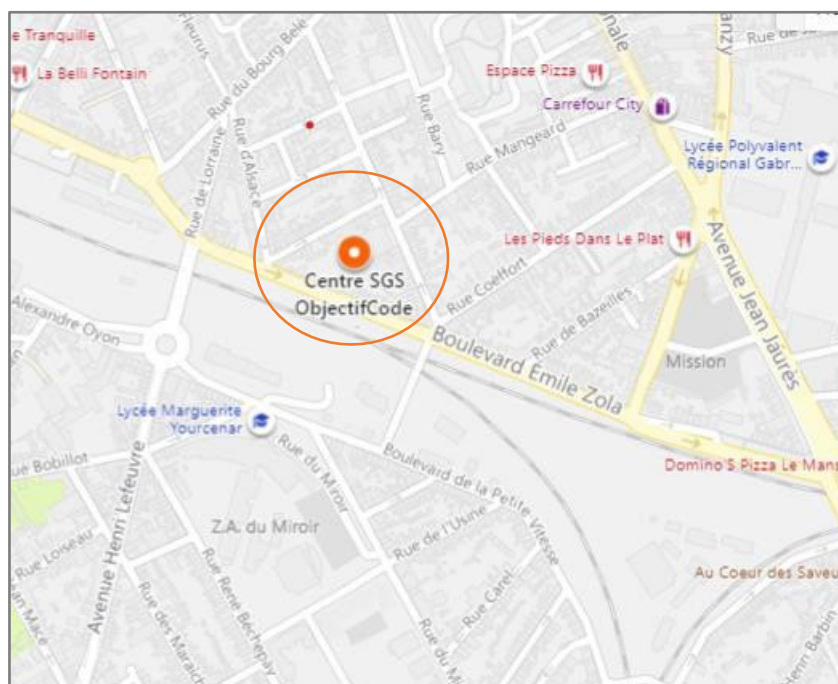
Tarif

4950€ TTC

Lieu de formation

Le Mans

Accessibilité au centre de formation



Formation organisée pour les réseaux Auto-Sécurité et Sécuritétest, membres du groupe SGS, correspondant aux exigences de l'annexe IV de l'arrêté du 18/06/1991 modifié. Programme de formation approuvé par le Ministère chargé des transports.